

Date d'envoi de la convocation : 20 juin 2019

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 du mois de juin à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 24 M. le Maire, M. Michel BAUER, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, M. Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoints.

M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, M. Alain BERTRAND, Mme Catherine DUBOURG, M. Anne ESCOLA, Mme Corinne FRITSCH, M. Steve LOZANO, M. Jérémy BOISSON, M. Joris MONSEIGNE, Mme Brigitte BILLA, Mme Tiphaine RAGUENEL, M. Denis LAGOFUN, Mme Lydia LESCOMBE, M. Cyril CAMU, M. Jean-Yves MAS, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 2 M. Alexandre DANJEAN qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY
M. Jean-Michel JESUPRET qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBES

Absent et non représenté : 1 Mme Amandine VIGNERON

M. Alain BERTRAND est élu secrétaire de séance.

N° DL26062019-18 : Effacement des réseaux – lancement des études techniques

Rapporteur : Monsieur Philippe WILHELM

La commune de Lacanau souhaite poursuivre ses investissements en matière d'effacement des réseaux aériens (réseaux d'électricité basse tension, d'éclairage public, de téléphonie). Ces travaux s'inscrivent pleinement dans les objectifs de modernisation des réseaux, d'économie d'énergie et d'amélioration du cadre de vie des Canalais.

Compte tenu de la vétusté notamment du réseau d'électricité basse tension dans le quartier Sud de Lacanau Océan, la ville souhaite intervenir route du Lion, rue des Mimosas, rue de la Côte d'Argent, rue des Cigales et rue des Ecureuils

Compte tenu des linéaires à enfouir, le projet est découpé en 5 tranches de travaux :

- Tranche 1 : route du Lion sur la section comprise entre la rue Beau Site et environ 150 mètres après la rue de la Côte d'Argent,
- Tranche 2 : rue des Mimosas,
- Tranche 3 : rue de la Côte d'Argent,
- Tranche 4 : rue des Cigales,
- Tranche 5 : rue des Ecureuils,

Conformément aux règles d'intervention du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (S.I.E.M), sur son soutien financier de ce type d'opération, une étude d'avant-projet a été demandée à Enedis. Le montant estimatif des travaux d'effacement du réseau basse tension est par tranche de 70 000 euros H.T.

Vu l'avis de la Commission bâtiments, voirie et réseaux divers réunie le 20 juin 2019.

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

DECIDE du principe de l'opération d'effacement des réseaux des 5 tranches citées correspondant à la Route du Lion et les rues des Mimosas, de la Côte d'Argent, des Cigales et des Ecureuils.

ARTICLE 2

AUTORISE le lancement des études d'avant-projet auprès d'Enedis.

ARTICLE 3

ACCEPTTE d'en supporter les coûts d'étude technique si le conseil municipal décide de ne pas donner suite à tout ou partie de l'opération. Dans ce cas de figure, le SIEM émettra un titre de recettes.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Laurent PEYRONDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20190703-
DL26062019-18-DE
Date de réception préfecture :
03/07/2019 Page 2 sur 2